

# Tables de quartiers



## Les Tables de quartiers à MONTRÉAL

### 1) Présentation générale

Les Tables de quartier montréalaises « sont des Tables de concertation communautaires (communautaire étant ici entendu comme collectif) qui œuvrent à l'amélioration des conditions de vie de la population dans une perspective de justice sociale et de prise en main par les citoyens de l'avenir de leur quartier <sup>1</sup>» Ces Tables ont une expertise et une connaissance du quartier qui font d'elles des pivots du développement local. Elles catalysent les énergies en plaçant au cœur de l'action les habitants des quartiers par une approche ascendante c'est-à-dire en partant des préoccupations et des mobilisations citoyennes. Ce schéma québécois s'inscrit dans un cadre d'inspiration anglo-saxonne.

Les Tables de quartier participent aux enquêtes publiques sur des projets d'urbanisme, de transport, l'éducation ou l'emploi. Elles s'expriment lors de grands débats de société qui vont au-delà de l'échelle de leur quartier. Elles sont également amenées à travailler en amont des projets. Elles sont ainsi responsables de nombreux projets locaux. Par ailleurs, si elles peuvent se trouver porteuses de certains dossiers, dans d'autres elles seront en soutien à un ou des organismes locaux.

Le fondement des Tables de quartier c'est la construction des conditions de la participation citoyenne avec ses mécanismes autonomes. Les habitants des quartiers sont non seulement les premiers concernés par l'action portée sur le territoire mais ils en sont aussi les spécialistes. C'est cette contribution qui donne son mandat à la Table sur toutes les actions qui concernent le quartier : logement, sécurité, alimentation, accès aux services ...

L'objectif n'est pas de se substituer aux consultations organisées par les collectivités mais de positionner la Table en « mode proposition », ce qui contribue en plus à lui conférer sa légitimité.

La méthode préconisée comprend une phase de diagnostic et de portrait de quartier et une hiérarchisation de propositions d'actions. La capacité de mobilisation et la légitimité qui en résultent permettent si nécessaire d'alterner des épisodes de collaboration et d'opposition avec les pouvoirs publics selon les dossiers et la conjoncture.

### 2) Origines<sup>2</sup>

C'est à partir de la fin des années soixante que le développement social local émerge à Montréal. Des organismes locaux mettent sur pied des ressources collectives grâce aux mobilisations citoyennes militantes. Ces ressources se regroupent en Tables de concertation au niveau des quartiers mais également dans des réseaux sectoriels (jeunesse, santé mentale, soutien aux familles et aux personnes âgées, etc.). C'est aussi l'époque où la ville de Montréal connaît de grands bouleversements urbains. Il est alors urgent de se mobiliser contre des projets qui mettent en péril la qualité de vie des habitants des quartiers populaires. Ces derniers sont dans la mire des promoteurs de grandes opérations de rénovation urbaine. C'est à la suite de ces mobilisations citoyennes qu'a émergé le désir collectif d'être à la base du développement des quartiers.

<sup>1</sup> Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache, Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera plus sans nous. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, rapport au Ministre délégué chargé de la ville, juillet 2013, p.33.

<sup>2</sup> Cette section est en partie inspirée du texte « Le développement des communautés à Montréal - Quelques grandes étapes », rédigée par Lyne Poitras (Centraide du Grand Montréal) et France Brochu (Dynamo-Ressource en mobilisation des collectivités) dans le cadre de l'événement Jongler avec la complexité... Pour ré-inventer notre regard sur les mobilisations locales, 28-29 novembre 2011.



# Les Tables de quartiers à MONTRÉAL

## 3) La diversité des Tables de quartier et leurs objectifs

En 2006, le financement des Tables de quartier montréalaises a été revu et renforcé, pour devenir l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local. L'Initiative comprend désormais une trentaine de Tables de quartiers indépendantes et dont les structures organisationnelles demeurent spécifiques au contexte local. Les Tables de quartier de Montréal sont regroupées au sein d'une instance de concertation, la Coalition Montréalaise des Tables de Quartier (CMTQ).

Les quartiers concernés sont tous très différents et posent des enjeux et des problématiques parfois éloignées mais les Tables travaillent dans le même sens. Différents modèles existent. Généralement on peut considérer qu'aujourd'hui les Tables de quartier se partagent entre un modèle associatif autonome et un modèle « multi réseau ». Le modèle organisationnel de chacune des Tables découle surtout de la tradition associative propre au quartier mais cela n'est pas pour autant synonyme de modèle figé. Des changements dans les approches sont possibles. « Au contraire, les structures et les règles évoluent suivant le contexte changeant des quartiers ainsi que selon les caractéristiques de la programmation étatique qui se renouvelle sans cesse <sup>3</sup>»

3 Gilles Sénécal, Geneviève Cloutier, Léa Méthé-Myrand, Amélie Dubé et Andréanne Chevalier, Les effets de la concertation- Etude sur les Tables intersectorielles de quartier de Montréal, Rapport présenté dans le cadre du partenariat de recherche entre la Chaire Approches communautaires et inégalités de santé (CACIS), l'INRS Centre Urbanisation Culture Société, la Coalition montréalaise des Tables de quartier, la Ville de Montréal, la Direction de santé publique de Montréal et Centraide, INRS - Urbanisation Culture société, Mai 2010

### Le modèle associatif

La structure d'une Table de concertation est strictement associative et citoyenne, comme Action-Gardien (détaillée au point 4). La Table peut toutefois accueillir des représentants des milieux institutionnels. Ils ne sont pas membres et n'ont pas de droit de vote mais peuvent jouer le rôle d'observateurs. La force et la durabilité de ce modèle réside pour beaucoup dans cette homogénéité et au système de décision démocratique qui en résulte. En effet, ce sont les associations qui, en permanence, déterminent les orientations à suivre et les actions à mener. Chaque association, au-delà de son action locale, partage cette vision commune de la Table, qui englobe et dépasse les champs d'action de chacune.

### La Table intersectorielle et « multi réseau »

Elle est régie par un conseil d'administration où siège une majorité de représentants du monde associatif. Les représentants institutionnels y jouent un rôle important. La Table contient également des comités de travail sectoriels selon les enjeux locaux. Les partenaires institutionnels possèdent un droit de parole et de vote. Lorsque les règles du jeu sont respectées, ce modèle a le mérite d'ouvrir un dialogue et de rapprocher des acteurs qui, sinon, n'échangeraient peut-être pas.

## Exemples de réalisations :

- **Culture** : réseau de petites bibliothèques de rue, des « cabanes à livres » en libre-service.
- **Développement social** : « accordeur » (système d'échanges de services et de troc)
- **Accès et droit aux aliments** : forum alimentaires et activités de promotion de la nutrition, marchés saisonniers, projets d'agriculture urbaine
- **Politique** : assemblées électorales avec les candidats locaux, rédaction de plate-forme locale de revendications
- **Logement et aménagement** : éradication d'ilots insalubres et en remplacement, développement de projets intégrant logements sociaux, crèches et espaces verts, mesures d'atténuation de la circulation dans des espaces dangereux
- **Emploi** : partenariats avec les grands employeurs locaux pour faciliter et favoriser l'embauche locale de jeunes issus de l'immigration
- **Ecole et petite enfance** : lutte contre l'échec scolaire et pour la persévérance des élèves avec les intervenants et les parents au cœur du dispositif (école des parents, etc.), réalisation d'une maison de la famille pour répondre aux besoins des enfants et des familles.

## 4. Zoom sur la Table de quartier Pointe Saint-Charles<sup>4</sup>

Action-Gardien est la Table de concertation associative du quartier Pointe-Saint-Charles. Elle a fêté ses 30 ans en 2011. Elle regroupe une vingtaine d'organismes associatifs, citoyens et à but non lucratif issus d'une grande diversité de champ d'action et d'intervention : santé et santé mentale, éducation populaire, aide aux immigrants, accès aux alimentation et agriculture urbaine, aînés, petite enfance, environnement et écologie, familles, jeunesse, femmes, culture, sécurité et prévention, emploi, logement social et droit au logement, aide juridique et défense des droits, histoire locale et patrimoine, travail de rue et toxicomanie...

### Les finalités

- Améliorer les conditions de vie de la population et lutter contre les inégalités sociales ;
- Promouvoir un développement du quartier qui réponde aux besoins et aux intérêts des citoyens, particulièrement les moins favorisées, et assurer le maintien de la population dans son milieu de vie ;
- Promouvoir les droits des citoyens, lutter pour la préservation des programmes sociaux et des services publics ;
- Favoriser la participation démocratique et soutenir l'emprise des citoyens sur l'avenir de leur quartier en se positionnant dans un mode proactif fait de propositions en amont.

### Action-Gardien c'est :

- Un lieu de concertation, d'échange, d'organisation d'activités publiques et d'éducation populaire, d'élaboration de propositions pour développer et améliorer le milieu de vie ;
- Un espace d'information et de partage pour les citoyens du quartier qui, en se regroupant pour agir ensemble, influencent leurs conditions de vie ;
- Une instance locale, indépendante et militante qui favorise la mobilisation des groupes et des citoyens autour d'enjeux sociaux, politiques, économiques et urbains et où s'organisent des mobilisations, des campagnes et des revendications politiques aux échelles locale et municipale, afin de promouvoir les intérêts de la population du quartier.

Les membres de la Table : Ce sont soit des membres réguliers, soit des membres observateurs, ce qui implique des droits et obligations distincts. Les membres réguliers doivent, entre autres, être des organismes associatifs à but non lucratif du quartier, avoir été constitués à l'initiative des gens de la communauté. Ils ont le droit de vote et doivent participer activement aux assemblées générales et aux comités de travail. Les membres observateurs peuvent être des organismes parapublics, des concertations sectorielles ou tout organisme étant une ressource pour la Table de quartier. Ils ont le droit de parole mais pas de vote. Chaque organisme membre délègue un représentant à la Table Action-Gardien et à ses assemblées générales.

Le mode de fonctionnement est collectif et non hiérarchique. La recherche du consensus est privilégiée. Les décisions se prennent par l'ensemble des membres. Action-Gardien est une organisation démocratique représentative de son milieu.

En tant que Table de quartier, elle prend son mandat des groupes membres qui la composent, eux-mêmes représentatifs de leurs conseils d'administration et de leurs assemblées générales composées de citoyens du quartier. Les assemblées générales ont lieu toutes les trois semaines et regroupent les représentants des organismes membres, réguliers et observateurs. C'est l'instance décisionnelle de la Table de quartier Action-Gardien : orientations et priorités, adoption des plans d'actions et des rapports d'activités, suivis du plan d'action ou de tout nouveau dossier surgissant en cours d'année. De plus, des comités de travail sont formés annuellement selon les dossiers et le plan d'action de la Table. Leurs mandats sont déterminés par les assemblées générales. Ils sont composés de représentants de différents organismes membres. Comme tout organisme à but non lucratif, la Table de quartier est dirigée par un conseil d'administration qui est composé de groupes membres (entre 3 et 5 personnes), ainsi que de la coordonnatrice de la Table. Il veille au bon fonctionnement général de la Table, planifie les rencontres régulières, prépare le plan de travail annuel pour le soumettre à l'assemblée générale, s'occupe des ressources humaines, matérielles et financières.

La participation des citoyens du quartier se fait principalement via les collectifs et organismes membres d'Action-Gardien. En fonction des dossiers, la Table invite également les citoyens à se prononcer lors d'assemblées publiques de quartier, et à s'impliquer au sein de certains comités de travail et de mobilisation. Afin de rejoindre plus largement les citoyens, la Table fait la distribution en porte-à-porte de documents d'informations.

**Le bruit des trains, c'est TROP !!!**

**Assemblée publique :**  
Dimanche 30 mars 2014  
de 11h00 à 14h00  
Centre Lorne - 2390 rue Ryde

Avec la participation de :  
Benoît Dorais, Maire de l'arrondissement du Sud-Ouest  
Tyrone Benskin, Député fédéral de Jeanne LeBer

**Programme :**

- Demarches du comité Nous et les trains auprès du CN.
- Présentation d'un avis concernant les impacts sanitaires du bruit engendré par les activités ferroviaires du CN (Direction santé publique - Montréal)
- Préparation d'une plainte à l'Office des Transports du Canada (OTC).
- Lancement d'un nouveau site web.

Dîner offert  
Garderie sur place  
Whisper translation to English

**d'info :**  
Action-Gardien  
Marie-Josée Bellevue  
Tél : 514 509-0795

Une Activité organisée par le Comité  
Rue et les Brats de la table de concertation  
Action-Gardien et le Comité communautaire  
de Pointe-Saint-Charles

Comité communautaire  
de Pointe-Saint-Charles  
La santé et le bien-être d'un quartier

4 Cette section est en partie tirée du site internet d'Action-Gardien, la table de concertation communautaire du quartier Pointe-Saint-Charles (Montréal, Québec) : [www.actiongardien.org](http://www.actiongardien.org)

# Les Tables de quartiers à MONTRÉAL

## Financement

Comme la trentaine d'autres Tables de quartier montréalaises, Action-Gardien est financé par le programme Initiative montréalaise de soutien au développement social local, dont les trois bailleurs de fonds sont : la Ville de Montréal, Centraide<sup>5</sup> et la Direction de la Santé publique<sup>6</sup>. Ce programme lui assure un financement récurrent qui s'élève à 65 000 \$ (46 800 € environ) par année. Action-Gardien complète son financement par des demandes de financement ponctuelles en fonction de projets.

5 Centraide est une « fondation parapluie » qui comprend au Québec 18 Centraide, dont celui du Grand Montréal. Les fonds sont récoltés par des bénévoles parmi la population et les entreprises du Québec. En 2012, c'est 1800 organismes associatifs de toutes les régions du Québec qui ont bénéficié de 70 000 000 \$ (51 000 000 d'euros). C'est plus de 1 300 000 personnes démunies qui sont ainsi aidées via les organismes et collectifs financés. Centraide intervient sur des enjeux tels que la pauvreté, l'accès au logement, la sécurité alimentaire, le décrochage scolaire, l'itinérance, la violence, la toxicomanie, la santé mentale et l'exclusion. Centraide finance ainsi les Tables de quartier montréalaises.

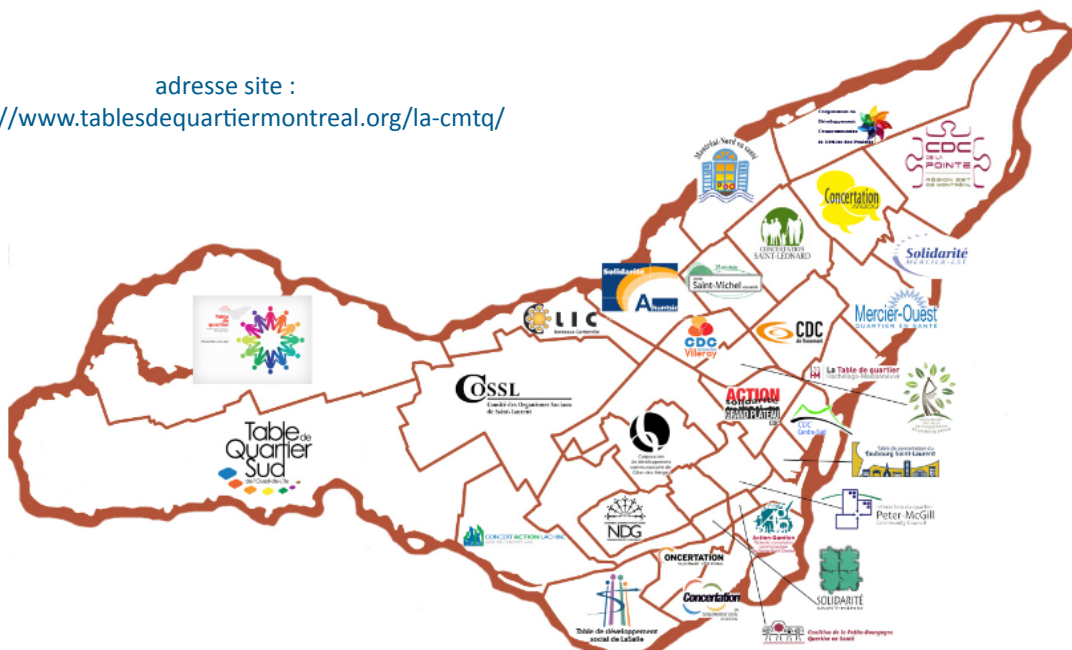
6 La Direction de la santé publique de Montréal est l'agence régionale de santé et des services sociaux pour la région montréalaise. Elle relève donc du gouvernement provincial québécois

## Quelques exemples de réalisations

En 1986, réalisation d'un plan d'aménagement, Des choix pour la Pointe, un quartier à améliorer, une population à respecter. Basé sur les besoins et les problèmes concrets vécus par les résidents du quartier, ce plan a entre autres permis d'identifier et de revendiquer jusqu'à sa réalisation une ligne d'autobus dans le sud du quartier (1989) et quelques années plus tard, l'aménagement d'une cour de récréation pour une école primaire qui en était dépourvue.

Depuis 2006, la mobilisation se poursuit afin qu'une vaste friche industrielle et ferroviaire soit aménagée en tenant compte des besoins actuels et existants du quartier et non pas en les empirant. La mobilisation citoyenne et le travail en amont ont permis de faire émerger les grandes lignes d'un plan de redéveloppement en faveur de la communauté qui ont été à la base des discussions

adresse site :  
<http://www.tablesdequartiermontreal.org/la-cmtq/>



## Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France [FCSF]

10, rue Montcalm - BP 379 - F-75869 Paris Cedex 18

<http://www.centres-sociaux.fr>

Tél. 01 53 09 96 16 - Fax : 01 53 09 96 00

Email : [fcsf@centres-sociaux.asso.fr](mailto:fcsf@centres-sociaux.asso.fr)

## Pas sans Nous

6 rue Arnold Geraux - 93450 L'Île Saint-Denis

Tél: 09 72 57 08 12

<https://www.passansnous.org>

Email : [coordinationcitoyennationale@gmail.com](mailto:coordinationcitoyennationale@gmail.com)

